



Juin  
2017

Ville de  
Besançon



# Synthèse de quartier

## Velotte, un quartier périphérique résidentiel



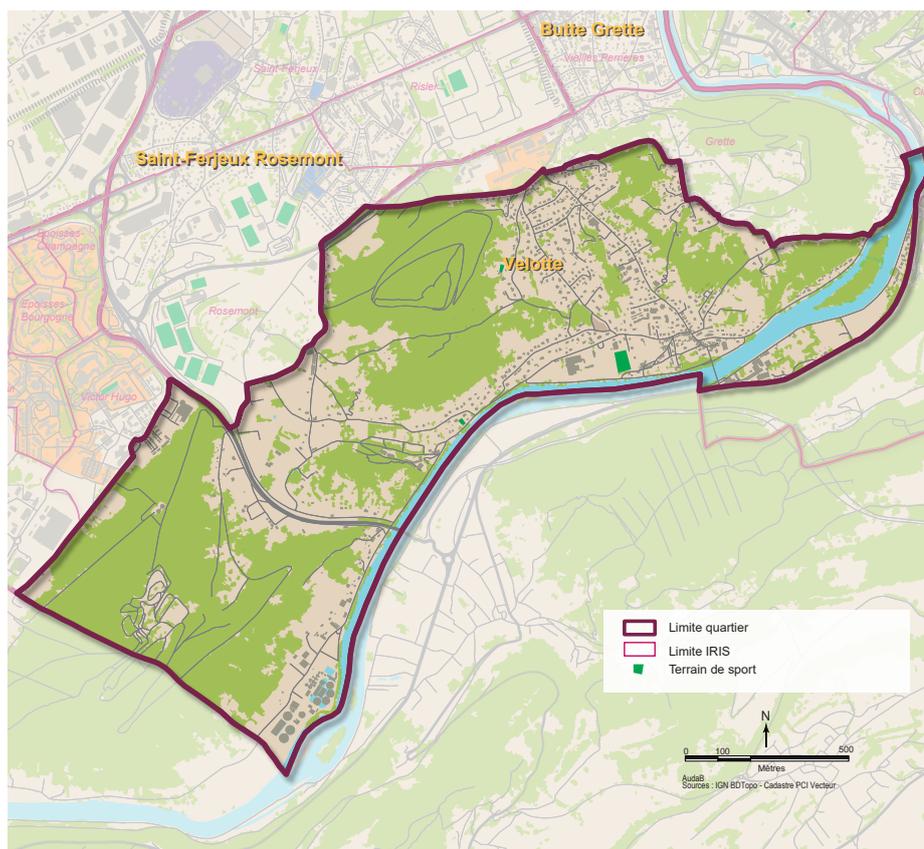
Situé dans la partie sud de la ville, le quartier Velotte était à l'origine un village limitrophe à Besançon. Aujourd'hui le quartier fait partie de la commune mais il est séparé du centre-ville par la colline de Chaudanne au nord-est et du quartier Grette-Butte par la colline de Rosemont. L'axe RN 57 qui traverse Velotte sépare le quartier de Planoise-Chateaufarine, tout comme la colline du même nom située au sud-ouest. Le Doubs longe la partie sud du quartier et le distingue de la commune de Beure.

Velotte a conservé ses allures de village et une grande partie de sa surface est recouverte de forêt. Le quartier offre un environnement rural proche du centre-ville et de toutes ses commodités. Avec une grande part de logements individuels et la présence de petits collectifs, le quartier revêt un caractère essentiellement résidentiel. L'environnement est verdoyant et calme ce qui le rend attractif pour les familles, notamment les plus aisées. En effet, les ménages à Velotte enregistrent des revenus confortables et le quartier compte parmi les plus riches de la ville.

VELOTTE

*L'Observatoire Socio-Urbain (OSU) des quartiers de Besançon et des communes du Grand Besançon est un outil de veille sur les disparités territoriales au sein de l'agglomération. Des indicateurs, suivis sur des périodes longues et déclinés aux échelles communales et infracommunales (Iris), permettent d'identifier les fragilités sociales en y apportant une clé de lecture urbaine ou de fonctionnement territorial.*

*Chaque synthèse de quartier ou de secteur dresse un portrait détaillé du territoire en mobilisant l'ensemble des thématiques suivies par l'OSU : démographie, habitat et cadre de vie, développement économique et accès à l'emploi, niveaux de vie et pauvreté, santé et accès aux soins, éducation.*



Le quartier Velotte se compose d'un seul Iris :  
- Velotte.

**Iris:** Îlots Regroupés pour l'Information Statistique. Découpage géographique infra-communal.

**Précision :** Les données de la population présentes dans cette publication sont des estimations issues de l'Insee.

## Les dynamiques démographiques

### Un quartier attractif faiblement peuplé

Velotte se compose d'un seul Iris qui compte 2 367 habitants en 2013. Ce quartier, et celui des Tilleroyes, sont les deux moins peuplés de la ville (moins de 2 500 habitants).

#### Population totale

	2008	2013
Velotte	2 223	2 367
Besançon	117 599	116 952

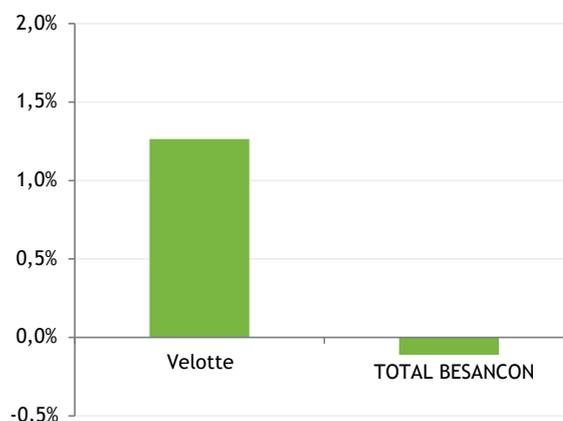
Source : Insee, RP 2008 et 2013

Velotte gagne de la population de manière continue depuis 1990. De 2008 à 2013, la démographie du quartier a progressé de 6,5 % alors que la ville a perdu 0,6 %, de sa population, soit une évolution annuelle moyenne de +1,3 % pour Velotte. Le quartier est attractif en raison de son caractère rural à proximité de la ville et cette croissance démographique s'illustre par la création de 99 logements durant cette période.

En raison d'une faible population et d'une vaste superficie (4,9 km<sup>2</sup>, soit quasiment la taille de Montrapon-Montboucons) le quartier

est le moins densément peuplé de la ville avec 480 habitants par km<sup>2</sup>. Velotte représente près de 8 % de la superficie de la ville pour 2 % de sa population.

#### Evolution annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2013



Source : INSEE, RP 2008 et 2013

# Les fonctions urbaines du quartier

## Un quartier délimité par son environnement naturel

Contrairement à d'autres quartiers, Velotte présente des caractéristiques villageoises et naturelles pouvant être réparties en quatre entités :

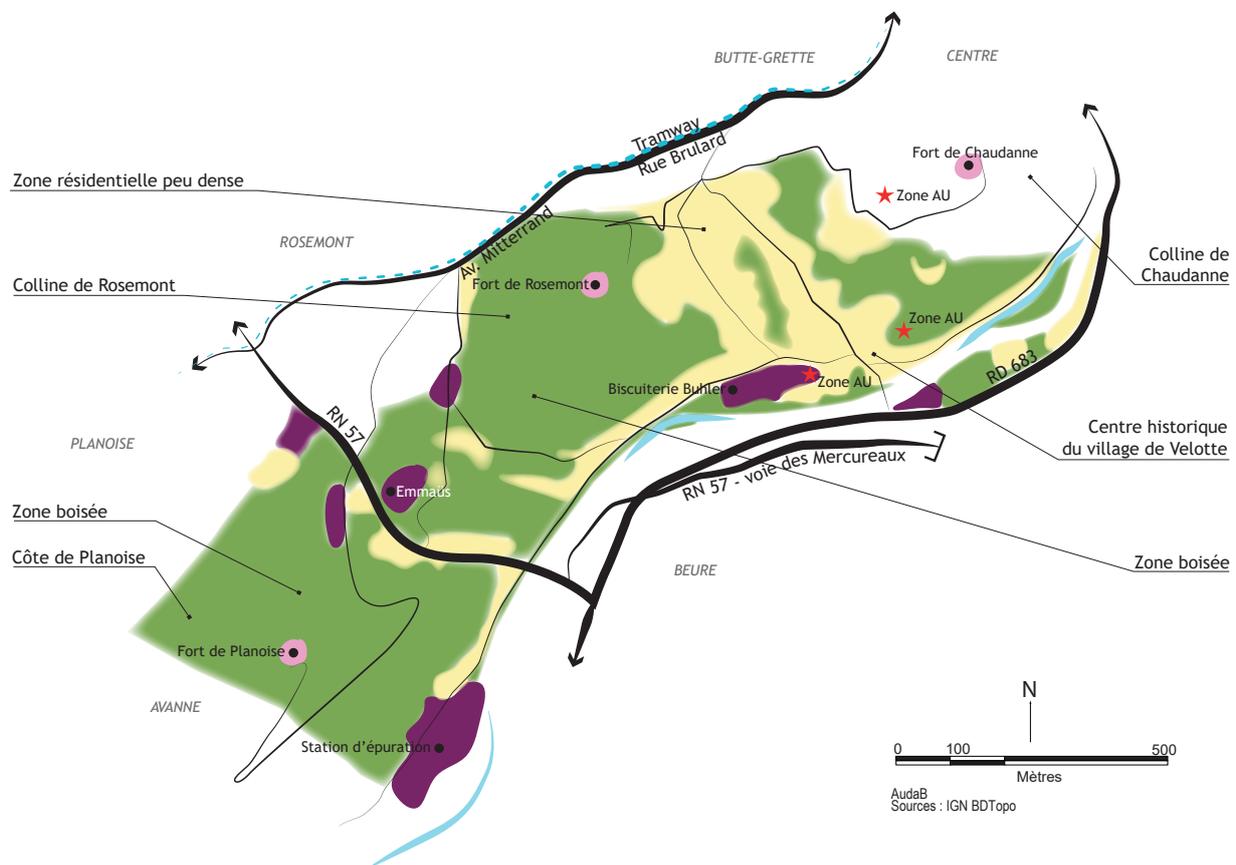
- la principale zone urbanisée, à l'est de l'Iris, correspond au village originel de Velotte, devenu un quartier de Besançon à partir des années 1950. Le cœur historique, reconnaissable par ses bâtiments regroupés au croisement de plusieurs voies à proximité du pont de Velotte, a été complété au fil du temps par de nouvelles constructions dont quelques immeubles collectifs.

- de part et d'autre de la zone urbanisée, se dressent les collines de Planoise, Rosemont et Chaudanne (hors de l'Iris). Chacune est coiffée par un fort qui offre différents angles de vue sur les

quartiers de Besançon.

- la RN 57 partage le quartier selon un axe nord-ouest/sud-est. Aux abords de cette voie sont implantées quelques activités telles qu'un pépiniériste et Emmaüs (et le pôle sportif de la Malcombe hors de l'Iris) ainsi que de rares maisons individuelles.

- enfin, les berges du Doubs représentent un aspect caractéristique de ce quartier : elles offrent un panorama dégagé sur la vallée du Doubs et les collines qui l'entourent. Sont implantés le long de la rivière divers éléments tels que la station d'épuration, une circulation partagée très prisée des promeneurs, cyclistes et coureurs, mais aussi - une fois le Doubs franchi - le secteur Casamène avec ses quelques activités et logements.



## Les lieux d'attractivité, les mutations, les projets

Le secteur comprend deux zones à urbaniser (AU) au niveau du cœur villageois de Velotte, dont l'une accueille depuis peu des petits immeubles collectifs. L'évolution urbaine future du secteur est limitée par la présence de la rivière et des périmètres de protection des collines inscrites au titre du SCoT de l'agglomération bisontine. Le secteur Casamène, qui est une entrée de ville, fait actuellement l'objet d'une réflexion pour la Ville de Besançon concernant sa mise en valeur.

En termes d'équipements et d'économie, le secteur compte une biscuiterie, une station épuration, ainsi que quelques activités situées à proximité du pont de Velotte : relais vélo, secteur tertiaire, restaurant.

Enfin, le quartier de Velotte est riche en opportunités sportives avec ses circuits de randonnée à travers les collines, sa voie le long du Doubs propice à la pratique du vélo, du roller, du jogging, de la marche, et son terrain de jeux offrant des agrès pour petits et grands (toboggans, tourniquets, appareils de musculation...).

De plus, implantée au sein du quartier, la maison de Velotte propose de nombreuses activités pour les enfants et/ou les parents. Elle rayonne au sein de l'ensemble de la ville ainsi que sur certaines communes du Grand Besançon.

# Habitat

## Un parc immobilier mixte en croissance

Le quartier Velotte enregistre une croissance élevée de ses logements entre 2008 et 2013 avec + 9 % contre une moyenne de + 4,6 % pour Besançon, ce qui reflète son attractivité. Velotte est en effet un quartier résidentiel calme, bien desservi par les transports en commun, qui offre un cadre de vie agréable et prisé.

Velotte est un quartier mixte avec 55 % de maisons et 42 % d'habitat collectif. Les logements sont en majorité occupés par des propriétaires (72 %) toujours plus nombreux (+21 % entre 2008 et 2013).

L'habitat public, composé majoritairement d'appartements de taille moyenne, reste en marge. Seulement 3 % des locataires du quartier y résident.

Toutefois, le parc immobilier public augmente avec 11 logements sociaux de plus entre 2014 et 2016, composé en majorité d'appartements de taille moyenne (T3-T4).

L'offre mixte de logements participe à l'installation des familles à Velotte. Le quartier enregistre une taille moyenne des ménages supérieure à celle de la ville et comparable à celle enregistrée à Planoise-Chateaufarine.

Velotte étant attractif, des projets immobiliers d'habitat collectif émergent comme dans la rue de Velotte ou dans le Chemin des Journaux par exemple. Ces appartements sont généralement regroupés en petits immeubles ne dépassant pas deux ou trois étages.

### Les ménages

	Nombre en 2013	Taille moyenne	
		2008	2013
Velotte	1 088	2,15	2,10
Besançon	61 165	1,87	1,83

Source : Insee, RP 2008 et 2013

## Des logements neufs plus chers que l'ancien

Le prix moyen des logements anciens a légèrement augmenté pour atteindre 1 750 €/m<sup>2</sup> en 2014, soit 17 €/m<sup>2</sup> de plus que la moyenne bisontine. Il s'agit du seul quartier de Besançon qui a vu le prix moyen de ses logements anciens augmenter entre 2008 et 2014.

Le prix des constructions neuves est plus élevé que les logements anciens dans ce quartier toujours plus attractif, ce qui reflète l'apparition de catégories socio-professionnelles aux revenus plus importants.

Velotte propose une offre mixte de logements (appartements et maisons individuelles) destinée à une population aisée.

## Le profil des habitants

### Une population qui vieillit malgré l'attractivité du quartier

Velotte est un quartier attractif pour les familles puisque 30,8 % de ses ménages sont composés d'enfants en 2013 (contre 24,1 % à l'échelle bisontine), une part comparable à celle enregistrée à Bregille.

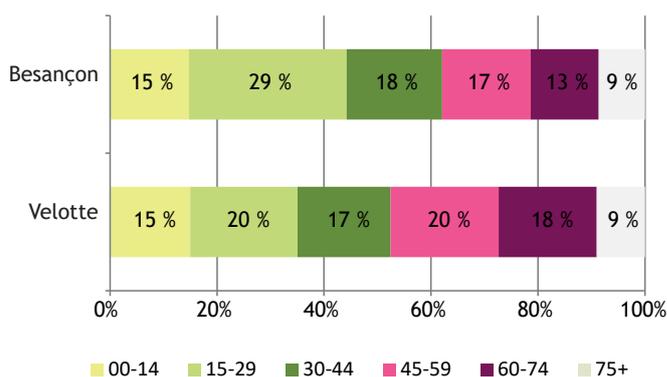
Malgré le caractère familial du quartier, la répartition de la population par tranches d'âges témoigne d'une sous-représentation des jeunes tandis que les personnes âgées sont surreprésentées.

A Velotte, 20 % de la population du quartier est âgée de 15 à 29 ans contre 29 % dans la ville ; une part qui tend à évoluer en raison de la progression de cette tranche d'âge ces dernières années (+22 %). En revanche, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 27 % de la population du quartier contre 22 % de celle de Besançon. Cette tranche d'âge augmente également et la progression des ménages composés d'une seule personne en témoigne : + 12 % entre 2008 et 2013.

De plus, la faible rotation des logements (11,4 % des personnes ont emménagé il y a moins de deux ans) indique que l'arrivée de nouveaux habitants ne permet pas le renouvellement de la population du quartier.

La situation de Velotte est similaire à celle de Bregille sur ces points et malgré l'attractivité du quartier, la population est vieillissante.

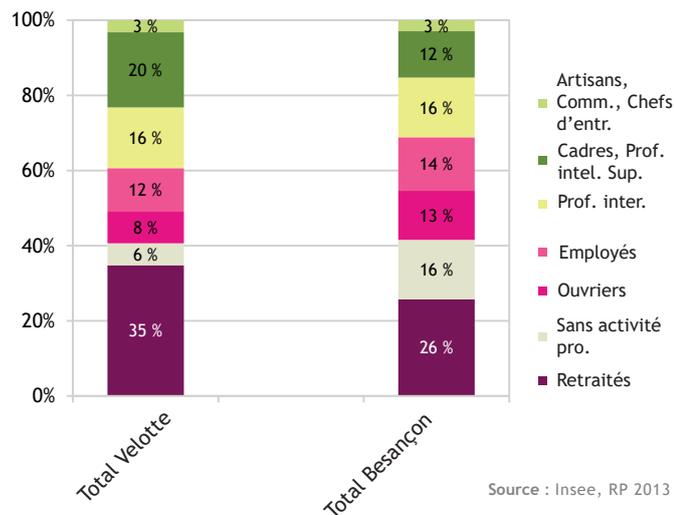
### Répartition de la population par classes d'âges en 2013



Source : Insee, RP 2013

## Une surreprésentation des cadres et des retraités

Répartition des ménages par catégories socio-professionnelles en 2013



Velotte est le quartier qui enregistre la plus grande part de cadres et professions intellectuelles supérieures de la ville (19,9 % contre 12,3 %). A l'inverse, les parts d'employés et ouvriers sont inférieures à celles de Besançon. Cette répartition des catégories socio-professionnelles à Velotte s'explique par le prix moyen des logements qui ne permet pas aux ménages les plus modestes de s'installer, tout comme la faible présence de logements publics.

La part de personnes sans activité professionnelle du quartier est la plus faible de Besançon (5,8 %) en raison notamment de sa faible proportion d'étudiants (10,2 %). Les retraités sont surreprésentés puisque plus d'une personne sur trois fait partie de cette catégorie, le taux le plus fort de la ville.

Cette situation s'explique en partie par l'aspect rural et le relatif éloignement du quartier par rapport au centre-ville, qui attire peu les étudiants et incite les personnes âgées à rester.

## Zoom sur l'environnement paysager à Velotte



Les berges du Doubs vues depuis le pont de Velotte

### Un patrimoine paysager important

Velotte est un quartier périphérique de Besançon qui bénéficie d'un environnement naturel remarquable. Le site est entouré de trois des sept collines de la ville : Chaudanne, Rosemont et Planoise. Bordé par le Doubs au sud, Velotte détient un patrimoine paysager prisé à la fois de ses habitants et de tous ceux qui sont à la recherche d'un environnement paisible pour se promener ou flâner.

Le quartier bénéficie de nombreux circuits de randonnée, au total 75 km de sentiers sont balisés sur les collines de Besançon. Velotte est un lieu privilégié des promeneurs et cyclistes qui peuvent profiter de la Véloroute 6 (Nantes-Budapest) qui longe le Doubs et offre un cadre bucolique.

### Préservation de l'environnement

Au titre du SCoT de l'agglomération bisontine, les collines de la ville font l'objet d'une orientation d'aménagement spécifique visant à préserver leur valeur environnementale et paysagère.

L'entretien de la qualité et de la diversité des paysages constitue un axe majeur de l'aménagement durable et la Ville souhaite orienter son urbanisation dans le respect d'une logique de continuité écologique.

Les trois collines qui entourent Velotte sont donc concernées par ces orientations. Le SCoT de l'agglomération entend mettre en valeur le patrimoine historique et la Citadelle par la préservation des collines et des forts qui la ceinturent. Ainsi, les espaces naturels identifiés sur ces collines font l'objet d'une restriction d'urbanisation, à l'exception d'infrastructures légères destinées à la découverte touristique ou à la pratique agricole.

Dans la même optique, les berges du Doubs sont concernées par une restriction d'artificialisation, à l'exception de structures touristiques ou destinées à la protection contre les inondations. Velotte comprend également une zone préservée d'urbanisation au titre des périmètres de protection des pelouses sèches sur la colline Rosemont, dans le but de garantir la biodiversité de l'environnement du quartier dans son intégralité.



Vue aérienne du quartier Velotte et de la colline de Rosemont

# Emploi et activités

## Un chômage contenu

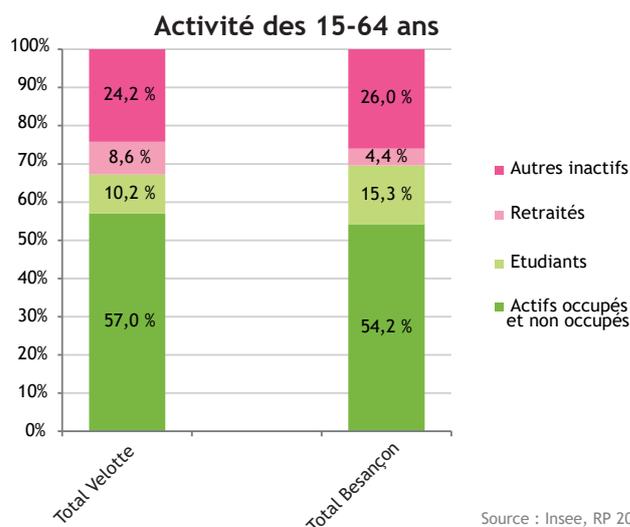
A Velotte, le taux d'emploi est supérieur à la moyenne bisontine de huit points (64 % contre 56 %) et il est plus important pour les hommes que pour les femmes (67,5 % contre 60,5 %).

La part de sa population active est également plus grande que celle de la ville (57 % contre 54,2 %).

Le quartier détient la part la plus faible de chômeurs dans sa population active, soit 8,9 %.

Bien qu'il en semble préservé, le chômage augmente à Velotte et notamment le nombre de DEFM depuis plus d'un an (+ 48,8 % entre 2008 et 2013) et de DEFM de plus de 50 ans. Dans le même temps, le chômage des moins de 25 ans a, quant à lui, diminué de 6,7 % malgré l'arrivée de jeunes dans le quartier. Les seniors demeurent davantage touchés par les difficultés d'accès à l'emploi à Velotte comme dans le reste de la ville.

**Actif** : personne en âge de travailler qui a un emploi ou est en recherche d'emploi.



Source : Insee, RP 2013

**Demandeur d'Emploi de Fin de Mois (DEFM)** : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

# Niveau de vie et pauvreté

## Un niveau de vie supérieur à la moyenne bisontine

Le revenu médian disponible à Velotte compte parmi les plus élevés de la ville avec 22 514 €/an et par unité de consommation en raison de la forte présence de cadres et professions intellectuelles supérieures. Le quartier accueille d'ailleurs les ménages parmi les plus aisés de la ville puisque les 10 % les plus riches déclarent près de 10 000 €/an de plus que les 10 % les plus riches de Besançon. De ce fait, le quartier enregistre un taux de pauvreté près de deux fois moins important que celui enregistré dans la ville, le taux de pauvreté le plus faible de tous les quartiers.

Le rapport interdécile, c'est-à-dire l'écart entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches, est en dessous de celui de

la ville. A Velotte, les 10 % les plus riches déclarent des revenus jusqu'à 3,6 fois plus importants que les 10 % les plus pauvres, signe que les inégalités sont plus faibles dans le quartier que dans l'ensemble de la ville (le rapport moyen pour Besançon étant de 3,8). Au regard de l'évolution des salaires les plus forts et des salaires les plus bas, les inégalités ne semblent pas se creuser.

Les ménages à bas revenus sont peu présents à Velotte et se concentrent majoritairement dans les zones proches des quartiers Planoise-Chateaufarine et Butte-Grette. Les ménages à bas revenus sont également moins présents au cœur de l'ancien village.

### Distribution des revenus par décile (en euros)

	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane (D5)	9 <sup>ème</sup> décile (D9)	Taux de pauvreté
Velotte	12 038	22 514	43 781	9,5 %
Besançon	9 238	18 159	34 745	19,8 %

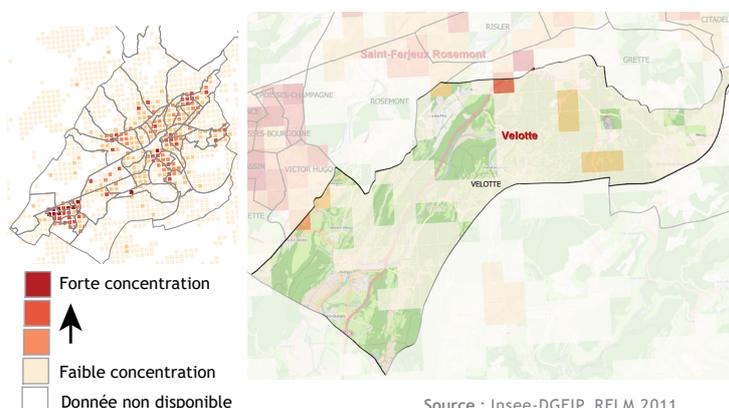
Source : Insee-FILOSOFI, 2012, Revenus disponibles en euros par Unité de consommation

**Répartition d'une série statistique selon les déciles** : si on ordonne une distribution de revenus, les déciles (D1, D5 et D9) sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales.

- D1 est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;
- D5 est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires ;
- D9 est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

**Taux de pauvreté** : proportion de ménages dont le niveau de vie est en dessous du seuil de pauvreté (en euros).

### Densité de ménages à bas revenus



Source : Insee-DGFIP, RFLM 2011

**Ménages à bas revenus** : ménages dont le revenu fiscal par unité de consommation est en dessous du seuil de bas revenus, soit 60 % du niveau de vie médian national.

## Une population faiblement fragilisée

La part des ménages bénéficiaires de minima sociaux est la plus faible de la ville avec 7,5 %, soit quasiment la moitié de la part bisontine (14,3 %), en raison de la faible présence des ménages à bas revenus. Le quartier est également préservé des difficultés les plus importantes puisque les ménages les plus pauvres, qui déclarent des revenus inférieurs à 40 % des plafonds HLM, sont sous-représentés (37,7 % à Velotte contre 54,3 % à Besançon).

Néanmoins, comme dans la majorité des quartiers de la ville, les fragilités sociales s'accroissent. A Velotte les indicateurs de précarité socio-économiques progressent plus fortement qu'à

**Revenu de Solidarité Active** : instauré le 1er juin 2009, il remplace le RMI (Revenu Minimum d'Insertion). Il est également versé à des personnes travaillant déjà et dont les revenus sont limités.

Besançon en raison des petits effectifs de population et de la construction de nouveaux logements publics destinés aux revenus plus modestes. Ainsi, les ménages à bas revenus ont augmenté de 40 % (contre 12 % à Besançon) et les ménages bénéficiaires du RSA ont progressé de 52,6 % (contre 23 %), représentant près de 180 ménages.

Dans le quartier la fragilisation des ménages progresse mais Velotte enregistre encore des faibles taux de ménages en difficulté en raison de la présence d'une population aisée.

**Allocataire sous le seuil à bas revenus** : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 043 € en 2015.

### Prestations sociales

	Quartier	Besançon
Bas revenus, ménages allocataires en 2015	122	11 399
Bas revenus, part estimée des ménages en 2015	11,2 %	18,6 %
Bas revenus, évolution entre 2010 et 2015	40,2 %	11,5 %
RSA, ménages allocataires en 2015	58	6 253
RSA, part estimée des ménages en 2015	5,3 %	10,2 %
RSA, évolution entre 2010-2015	52,6 %	23,0 %

Sources : CAF 2010 et 2015

## Tranquillité publique

### Un sentiment d'insécurité en progression

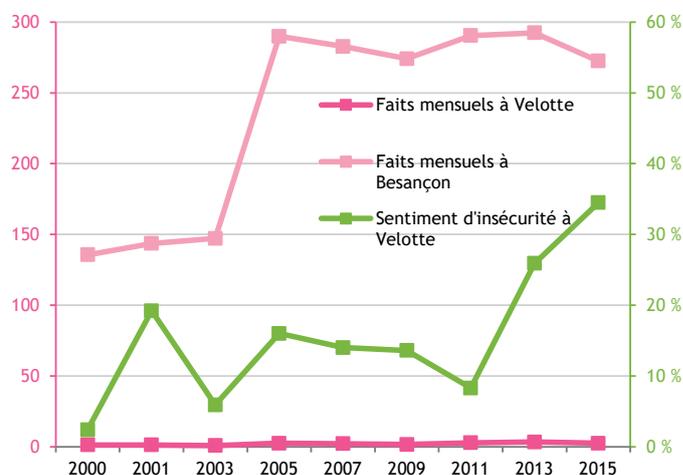
Le nombre de faits enregistrés à Velotte est le plus faible de toute la ville avec 29 faits en 2015, soit environ 2 par mois. Ce nombre, très en dessous de ceux des autres quartiers, est à mettre en lien avec la faible population de Velotte.

Malgré tout, le sentiment d'insécurité est fluctuant. Il a diminué puis augmenté plusieurs fois avant de progresser fortement depuis 2011. Les habitants de Velotte étaient en effet 8,3 % à se sentir en insécurité dans le quartier cette année-là. En 2015, 34,5 % de personnes interrogées expriment se sentir en insécurité dans leur quartier. Ce taux est comparable à ceux enregistrés à Saint-Ferjeux-Rosemont ou Saint-Claude-Torcols où respectivement 36,7 % et 34,7 % de la population se sent en insécurité dans son quartier.

**Sentiment d'insécurité** : dans l'enquête sur le sentiment d'insécurité de la ville de Besançon, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? ».

**Faits enregistrés** : signalements de faits de délinquance et incivilités comptabilisés dans l'Observatoire de la sécurité de la ville de Besançon. En provenance de partenaires locaux divers (police, pompiers, inspection académique, correspondants de nuit, bailleurs sociaux...).

### Moyennes mensuelles des faits enregistrés et sentiment d'insécurité



Sources : Observatoire de la sécurité et Enquête sur le sentiment d'insécurité de la ville de Besançon



# Education et santé

## Education

Le quartier compte une seule école primaire, l'école Henri Fertet située au centre de l'ancien village.

Le pourcentage de retard d'un an ou plus en classe de CM2 varie selon les années dans le quartier et il ne peut donc pas indiquer la présence avérée de difficultés scolaires. A la rentrée 2014-2015 le taux de retard du quartier était le plus élevé de la ville. Le taux a ensuite diminué l'année d'après et à la rentrée 2016-2017.

**Retard scolaire:** le retard scolaire s'apprécie par rapport à un cursus normal (c'est-à-dire une scolarité sans interruption, ni redoublement). Un élève en retard a au moins un an de plus que l'âge théorique normal.

## Santé

Velotte concentre la densité médicale la plus faible de la ville avec seulement 42 médecins pour 100 000 habitants, contre 369 à Besançon.

En raison d'une population aisée, la part estimée de bénéficiaires de la CMUC est inférieure à la moyenne bisontine avec 3,7% contre une moyenne de 9,9% pour la ville. Le nombre de bénéficiaires de la CMUC a peu évolué puisqu'il est passé de 92 en 2007 à 104 en 2015. En tenant compte de l'augmentation de la population sur la même période, la part de bénéficiaires de la CMUC semble rester stable.

**Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC):** elle ouvre le droit à une protection complémentaire santé gratuite sans avance de frais. Elle est accordée sous condition de ressources.

## Synthèse quartier

### Le quartier Velotte comparé à la ville de Besançon



Le graphique représente, pour chaque indicateur, les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à ceux de la ville de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne : plus les écarts sont élevés (positivement ou négativement), plus le quartier se distingue de l'ensemble de la moyenne de Besançon.

*Exemple : La part de cadres dans le quartier Velotte est supérieure de 7,6 points à la part mesurée pour l'ensemble de Besançon.*

### Leviers

- Un niveau de vie supérieur à la ville.
- Un cadre de vie agréable, proche du centre-ville.

### Vigilances

- Le nombre de demandeurs d'emploi de fin de mois progresse.
- Une mixité sociale peu présente.